



**HAL**  
open science

## Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques. 2017, Université de Lorraine. hceres-02026814

**HAL Id: hceres-02026814**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026814>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Grade licence Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Les programmes d'enseignement du *Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques* (DFGSMa) suivent les directives des arrêtés du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune de santé (PACES) et du 22 mars 2011 relatif au DFGSMa.

Le DFGSMa confère le grade de licence. Il est organisé en 6 semestres (180 crédits européens - ECTS). Les enseignements de la Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES) permettent de préparer, à l'université de Lorraine, les concours d'accès aux études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique), ainsi qu'aux formations de kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien et manipulateur en électroradiologie (en parallèle, avec un concours spécifique). La PACES comprend un tronc commun de 7 unités d'enseignement (UE) et 1 UE spécifique à chaque formation ainsi qu'une UE « licence » destinée à faciliter les réorientations ou passerelles. Chaque filière a son propre *numerus clausus* et un classement spécifique au concours. Le coefficient attribué à chaque UE diffère selon les filières permettant une sélection sur des compétences différenciées et adaptées à chaque poursuite d'étude. Les enseignements de PACES sont organisés sur 3 sites à Nancy et un site à Metz, les cours magistraux (CM) sont dispensés en présentiel sur un site et en vidéo-transmission ou mis à disposition sur l'Environnement Numérique de Travail - ENT (vidéocours). Des travaux dirigés sont organisés pour 6 UE (groupes de 50 étudiants). Des passerelles vers plusieurs licences de l'université de Lorraine sont offertes aux étudiants reçus-collés (validation de 60 ECTS, non classés en rang utile aux concours choisis). Des réorientations pour les étudiants en difficulté sont proposées dès la fin du semestre 1 et après le concours.

Une particularité des formations de maïeutique de l'université de Lorraine est d'être dispensée sur deux sites puisqu'il y a deux écoles de sages-femmes, l'une à Nancy et l'autre à Metz. Sur les 54 étudiants reçus au concours de PACES, 30 sont affectés à Nancy et 24 à Metz. Ces deux écoles ont chacune leur direction propre, mais elles présentent de nombreuses similitudes : le mode de pilotage est identique, un grand nombre de cours sont communs, les modalités pédagogiques sont similaires, et les deux écoles sont représentées dans un Département pédagogique de maïeutique au sein de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) de médecine.

## Analyse de la PACES

### Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques

Les objectifs, les programmes et les modalités d'enseignements, clairement exposés avec des fiches métiers et des vidéos illustrant les différents exercices professionnels, sont disponibles sur l'ENT. Les compétences exigées sont présentées lors de séances d'information en amphithéâtre, dès la rentrée. Les cours dispensés en présentiel (70%) ou préenregistrés (30%) sont transmis en vidéo en temps réel vers d'autres amphithéâtres et retransmis, depuis 2015, vers les ordinateurs des étudiants qui peuvent ainsi éviter des déplacements. Plus de 50% des CM sont podcastés. Pour les TD, les enseignants utilisent des supports communs afin de réduire l'inhomogénéité de l'enseignement selon les sites et les intervenants.

<p>Il faut souligner la mutualisation significative de certains modules d'UE spécifiques. Ainsi, le module « Méthodes d'étude et d'analyse du génome » est commun aux étudiants en médecine, maïeutique, pharmacie et odontologie. Cependant, le dossier fourni par l'établissement ne précise pas le volume horaire de chaque UE spécifique.</p> <p>Au total, le dossier exprime une réelle volonté de faciliter l'accès aux enseignements pour tous les étudiants, en leur proposant un large recours aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) et une information de qualité sur le cursus choisi. En revanche, on peut regretter un certain manque d'informations concernant l'organisation matérielle des épreuves du concours et des modalités de correction.</p>
<b>Dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Un tutorat par des étudiants des filières santé mis en place par l'Université de Lorraine est proposé sous forme de « colles » hebdomadaires et concours blancs validés par les enseignants et séances d'accompagnement et de conseils. Il serait intéressant de disposer d'indicateurs de suivi : nombre d'étudiants présents, impact sur les résultats notamment. Le dossier ne fait pas état de démarche et de mesures spécifiques envers les étudiants en difficulté, en voie d'abandon ou rencontrant des contraintes particulières.</p> <p>La réorientation est facilitée à la fin du premier semestre (S1): forum d'information animé par des enseignants de licence, UE « licence » composée de modules mutualisés avec les premières années en informatique, sciences de la santé, STAPS, droit, mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) ou Sciences de l'ingénieur, avec un semestre S1 de L1 décalé pour quelques licences (intitulés non précisé). Des validations totales ou partielles de L1 sont possibles pour les étudiants ayant validé 60 ECTS et non classés en rang utile. Il convient de souligner le suivi des effectifs et des résultats des étudiants réorientés en licence.</p> <p>Au total, les dispositifs d'aide à la réussite et de réorientation mis en place sont bien organisés. Toutefois le dossier transmis ne donne aucune indication sur le nombre d'étudiants qui ont bénéficié réellement de ces mesures.</p>
<b>Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite</b>
<p>Le dossier présente les effectifs étudiants des différentes filières et les principales caractéristiques de ces derniers (baccalauréat, origine géographique, taux de féminisation, titulaires de bourses). Les taux de réussite (classement en rang utile) ne sont indiqués que pour l'année 2012-2013 et ne sont pas différenciés selon le premier choix émis par chaque étudiant. Les pourcentages de réussite observés séparément chez les primants et les redoublants montrent des résultats très différents d'une filière à l'autre. En médecine, on note que parmi les étudiants classés 58% sont des primants. Cette valeur n'est que de 30% dans les 3 autres filières de santé. Il est regrettable que ces chiffres, globalement élevés par rapport aux moyennes nationales, ne fasse pas l'objet d'une analyse dans le dossier fourni par l'établissement, car celle-ci serait utile aux futurs bacheliers désireux de s'engager dans des études de santé.</p> <p>Le redoublement peut être considéré comme un élément favorisant la réussite. Ainsi, dans l'exemple concernant l'année 2011-2012, 50,7 % des étudiants non reçus à un concours sont admis à redoubler. Parmi ces redoublants, 70 % intégreront une des 4 filières accessibles en PACES.</p> <p>Au total, en deux ans, 64% des étudiants qui se sont inscrits en PACES ont soit intégré une filière de santé, soit validé une première ou une deuxième année de licence.</p>
<b>Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES</b>
<p>Les taux de réussite dans la filière maïeutique sont difficiles à interpréter à eux seuls car ils ne tiennent pas compte du nombre de concours auxquels s'inscrivent les étudiants ni de leur premier choix s'ils sont inscrits à plusieurs filières. Pour l'année 2014-2015 (dernière année renseignée), 501 étudiants étaient inscrits dans la filière maïeutique (taux de réussite : <math>66/501 = 13\%</math>) mais seuls 86 étudiants n'étaient inscrits que dans cette filière.</p> <p>Les données concernant les étudiants admis aux écoles de sages-femmes de Nancy et Metz montrent que le pourcentage d'étudiants n'ayant présenté que le concours de sage-femme est de l'ordre de 33% à Nancy et 76% à Metz. A Nancy, 65% des étudiants reçus avaient placé la formation de sage-femme en premier choix.</p> <p>Si on se limite aux étudiants réellement motivés par la filière maïeutique, c'est-à-dire ceux inscrits uniquement dans celle-ci ou l'ayant placée en premier choix, on peut supposer que le taux de réussite au concours de PACES est nettement plus élevé que la valeur 13% indiquée précédemment.</p>
<b>Pilotage de la PACES</b>
<p>La gestion de la PACES est assurée par un département inter-facultaire dirigé par un enseignant-chercheur. Les moyens en termes d'agents d'administration ne sont malheureusement pas indiqués.</p> <p>La composition des équipes pédagogiques et des jurys est donnée avec précision. Pour chacune des UE, la coordination des enseignements est assurée par un enseignant responsable. La commission pédagogique composée des responsables d'UE et des responsables de filières se réunit trois fois par an et joue essentiellement un rôle organisationnel et non évaluateur.</p> <p>Il faut remarquer une démarche très active d'évaluation, par les étudiants, des enseignements et des modalités pratiques de dispensation (vidéotransmission, ENT, podcast). Cette initiative est originale et rarement retrouvée au</p>

niveau de la PACES.

Au total, le pilotage par un département inter-facultaire est intéressant, montrant une écoute des besoins des étudiants et une démarche d'amélioration continue des modalités d'enseignement et favorisant l'accompagnement des étudiants. Il gagnerait cependant à s'appuyer sur un véritable conseil de perfectionnement comprenant les membres de la commission de pédagogie élargie aux étudiants, anciens étudiants et personnels administratifs pour développer des missions évaluatives à partir de données chiffrées.

## Analyse des deuxième et troisième années

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'enseignement théorique est subdivisé en 15 UE (Unités d'Enseignement) à Nancy et 14 UE à Metz, représentant au total 86 ECTS (crédits européens), dont 30 ECTS pour les trois matières fondamentales (UE 11 : obstétrique, UE 12 : gynécologie et UE 13 : pédiatrie) qui constituent le cœur du métier de sage-femme. Le programme du DFG inclut également une formation à l'informatique (certification C2I - certificat informatique et internet), aux soins d'urgence (AFGSU) et en anglais (certification TOEIC - Test of English for international communication). De nombreux cours sont communs aux deux écoles. Pour ces cours, l'enseignement magistral a lieu à Nancy et est retransmis en visioconférence à Metz. En revanche, il n'y a pas de mutualisation avec l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de médecine, ce qui est regrettable. La durée des stages est de 10 semaines en deuxième année et de 24 semaines en troisième année, et représente au total 34 ECTS (une semaine = 1 ECTS). Un carnet de stage est remis à chaque étudiant en début d'année dans lequel les compétences attendues sont déclinées par stage et par année.

Une note minimale de 10 sur 20 est requise pour valider les UE 11, 12, 13 (obstétrique, gynécologie, pédiatrie), et, à Nancy, pour valider l'UE 15 (démarche clinique). Toutes les autres UE peuvent se compenser si leur note est supérieure ou égale à 8/20 et que la moyenne du semestre ou des deux semestres de l'année est d'au moins 10/20. Le passage de deuxième en troisième année est possible si l'étudiant a acquis toutes les UE, s'il a au moins 48 ECTS sur les 60 exigés, ou s'il a validé un semestre complet.

Les écoles de sages-femmes de Nancy et de Metz ont établi un partenariat avec le Centre Universitaire d'Enseignement par SIMulation de l'UFR de médecine (CUESIM). Une salle de simulation médicale est également disponible à Metz depuis la rentrée 2016. Les séances de simulation sont particulièrement intéressantes pour évaluer le savoir être de l'étudiant dans un contexte complexe et pluridisciplinaire (par exemple : prise en charge d'une hémorragie de la délivrance).

L'entrée des étudiants dans une filière master se fait dans le cadre de l'UE 14 (UE optionnelle). 5 à 10 étudiants suivent chaque année des UE composant des masters à l'UFR de médecine. Il n'est pas précisé si l'accès à cette filière est aussi facile pour les étudiants de Metz que pour ceux de Nancy.

Au total, l'organisation générale de la formation est satisfaisante.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'information des étudiants est bien détaillé dans le dossier fourni par l'établissement. Les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé, soit par un tuteur qui suit l'étudiant pendant toute sa scolarité (Nancy), soit par la sage-femme référente de la promotion (Metz). Les étudiants ont un carnet de stage qui précise les compétences attendues. Un entretien à mi stage permet de faire un premier bilan dans le but de limiter le risque de stage non validé. En deuxième année, des séances de préparation de stage sont prévues avec l'enseignante responsable de la promotion, un entretien de suivi pédagogique est organisé au 3<sup>ème</sup> semestre, et à chaque retour de stage l'enseignante organise des groupes d'analyse de pratique.

Pour les étudiants en difficultés pédagogiques, l'équipe pédagogique en lien avec le tuteur de l'étudiant, propose un suivi particulier qui peut aller d'une simple orientation vers la santé universitaire, à une définition d'objectifs de travail suivie d'un accompagnement personnalisé en partenariat avec l'équipe d'accueil en stage, ou une aide à la réorientation.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont pertinents.

### Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré pour chaque école, par un Conseil Technique incluant un Directeur Technique et d'Enseignement et, au sein de l'UFR de médecine, par un département pédagogique de maïeutique.

Les écoles de sages-femmes de Nancy et Metz ont fait le choix de conserver le mode de pilotage qui était celui de toutes les écoles de sages-femmes il y a quelques années. Il implique l'existence d'un Conseil Technique et d'un Directeur Technique et d'Enseignement, qui est habituellement un gynécologue obstétricien. A Nancy, la fonction de Directeur Technique et d'Enseignement est assurée par un professeur de gynécologie obstétrique de l'UFR de médecine. Ce mode de pilotage a l'avantage de permettre aux écoles de fonctionner normalement dans une période de transition.

Au sein de l'UFR de médecine, le Conseil du Département pédagogique de maïeutique associe des sages-femmes directrices et enseignantes des deux écoles, des médecins participant à l'enseignement, et des étudiants. Le Département pédagogique de maïeutique garantit une volonté d'harmonisation pédagogique entre les deux écoles et une volonté d'intégration ou, au moins, un partenariat étroit avec l'UFR de médecine.

Pour ce qui concerne l'enseignement de la gynécologie et de l'obstétrique, la liste des chargés de cours transmise par l'université de Lorraine, montre notamment la participation des professeurs de l'UFR de médecine de Nancy et de praticiens des centres hospitaliers de Metz et Thionville. Les enseignements et les terrains de stages sont évalués par les étudiants. Les résultats de ces évaluations sont pris en compte pour engager si besoin des actions correctrices. Le niveau académique des sages-femmes enseignantes est globalement conforme aux attentes (deux enseignantes titulaires d'un master et une d'un doctorat).

Au total, le pilotage de la formation apparaît très positif.

### Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les données sur le profil des étudiants admis en DFG de sciences maïeutiques à l'issue de la PACES au cours des 5 années universitaires 2011-2012 à 2015-2016 suggèrent des différences sensibles entre les deux écoles. Le pourcentage d'étudiants n'ayant présenté que le concours de sage-femme est de l'ordre de 33% à Nancy contre 76% à Metz. Cependant, 65% des étudiants reçus à Nancy avaient placé la formation de sage-femme en premier choix. Ces données peuvent être rapprochées du nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une passerelle sortante pour intégrer une autre formation de santé (essentiellement médecine) à l'issue du DFG de sciences maïeutiques. Au cours des 4 années universitaires 2011-2012 à 2014-2015, ce cas de figure a concerné 12 étudiants de Nancy (10%) et 2 étudiants de Metz (1,7%).

Au cours des 4 années universitaires 2011-2012 à 2014-2015, un étudiant de Nancy et un étudiant de Metz ont demandé une suspension d'études en cours d'année. Les redoublements sont très rares. A Nancy, 8 étudiants n'ont pas validé la 2<sup>e</sup> année du premier coup, mais un seul a redoublé, les 7 autres passant dans l'année supérieure avec une dette. Ces 7 étudiants ont validé toutes les UE manquantes l'année suivante. Au total, la politique mise en œuvre pour éviter les redoublements est efficace.

En revanche, le devenir des étudiants engagés dans une filière master n'est présenté dans le dossier de l'établissement.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

#### Pour la PACES

- Pratiques pédagogiques utilisant les TICE pour faciliter l'accès aux enseignements.
- Dispositifs d'aide à la réussite innovants et performants (UE licence).
- Réorientation active des étudiants de PACES non classés en rang utile.
- Bon suivi des étudiants en particulier des « reçus collés » réorientés en licence.
- Evaluation des enseignements dès la PACES.

Pour les deuxième et troisième années

- Pilotage de la formation permettant un bon fonctionnement dans une période de transition pour les écoles de sages-femmes, et un partenariat étroit avec l'UFR de médecine.
- Accompagnement personnalisé des étudiants.
- Objectifs de stage définis et présentés aux étudiants ainsi qu'aux responsables des terrains de stages.
- Place des techniques de simulations médicales dans la pédagogie.
- Très faible nombre de redoublements.

### Points faibles :

Pour la PACES

- Pas d'analyse détaillée et informative des résultats en PACES.
- Analyse insuffisante des taux de réussite aux concours selon les filières et en fonction des premiers choix.
- Pas de TD pour toutes les UE.

Pour les deuxième et troisième années

- Absence de mutualisation de certains cours avec l'UFR de médecine.
- Absence de renseignements sur le devenir des étudiants engagés dans une filière master et sur l'égal accès à cette filière pour les étudiants de Nancy et Metz.
- Modalités d'enseignement utilisant peu les méthodes modernes de transmission d'information (TICE).
- Absence d'information sur le suivi des étudiants non présents aux examens.

### Avis global et recommandations :

Malgré la difficulté d'analyse du dossier, parfois incomplet, l'organisation de la PACES témoigne de la part de l'établissement d'une forte volonté d'offrir aux étudiants un environnement de travail et des enseignements de qualité. On relève également l'engagement des responsables de la formation et des responsables de licence accueillant des étudiants réorientés dans le suivi des étudiants, notamment de ceux qui n'ont pas pu s'engager dans les filières accessibles à l'issue des épreuves du concours.

Il convient cependant de développer le processus d'autoévaluation, en mettant en place un véritable conseil de perfectionnement réunissant des enseignants, des personnels administratifs, des étudiants. A l'aide d'indicateurs chiffrés, ce conseil devra, entre autre mission, procéder à l'évaluation objective des dispositifs d'aide à la réussite et affiner l'analyse des résultats obtenus par les étudiants par la prise en compte du nombre de concours auxquels ils s'inscrivent et le choix préférentiel de filières qu'ils expriment, s'il s'inscrivent à plusieurs d'entre elles.

Concernant les deuxième et troisième années, si l'avis général est favorable et la formation de qualité, le dossier présenté par l'université de Lorraine soulève néanmoins plusieurs questions importantes qui doivent retenir l'attention. D'une part, l'examen des conditions d'études révèle ou suggère des différences sensibles entre les sites de Nancy et de Metz. Ces différences amènent à penser que la coordination entre les deux écoles est encore insuffisante. L'université a probablement un rôle majeur à jouer dans ce nécessaire processus d'harmonisation. D'autre part, il est indispensable de promouvoir auprès des étudiants l'accès à la filière conduisant à un master scientifique, donc l'accès à la recherche. Ce point est essentiel pour la formation du futur corps enseignant de maïeutique.



# Observations de l'établissement

**Précision :**

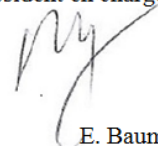
Le Numérus Clausus de l'Ecole de sages-femmes de Nancy sera de 25 à la rentrée 2017-2018

**Observations :**

Le rapport d'évaluation concernant le grade Licence, Sciences Maïeutiques relève certains points faibles auxquels nous souhaitons apporter des observations.

- ❖ Absence de mutualisation de certains cours avec l'UFR de médecine.
  - La difficulté de rendre les calendriers des différentes formations compatibles pour une mutualisation des enseignements est un frein
  - L'utilisation des nouvelles technologies et outils numériques (e-learning, cours enregistrés et diffusés au sein de nos structures..) seront une solution, mais nous oblige à avoir un appui technique que nous n'avons pas pour le moment et qu'il faudra envisager à court terme
  
- ❖ Absence de renseignements sur le devenir des étudiants engagés dans une filière master et sur l'égal accès à cette filière pour les étudiants de Nancy et Metz.
  - Comme il est noté dans le dossier d'évaluation page 27, les deux écoles ont 5 à 10 étudiants par an qui se sont engagés dans une filière Master
  - Le devenir de ces étudiants, à l'issue de l'obtention de leur Diplôme d'Etat de sage-Femme, n'est pas encore connu car les premiers étudiants concernés sont sortis fin 2015
  - Il existe un égal accès à une filière Master pour tous les étudiants de Nancy et Metz

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner